

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-trois février, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à vingt heures en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur GOUIFFES Jean-Claude, Maire

Date de convocation : 17 Février 2016

Date d'affichage : 17 Février 2016

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 14      Nombre de votants : 14

Etaient présents : GOUIFFES Jean-Claude, Maire – ALANOU Jean - JACOB Aimée - LE MAO Jean-Yves – GUILLOU Stéphane - RANNOU Didier - BOUARD Christian - TOULGOAT Christophe- LE CLEC'H Yannick - CADIOU Laurence - MENGUY Isabelle - PLUSQUELLEC Catherine – SCOUARNEC Andrée - TROALEN-EVETZ Lydia

Secrétaire de séance : CADIOU Laurence

Etait également présent Monsieur Joël GARIN, trésorier pour la présentation des comptes administratifs 2015.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 Février 2016.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Vote des comptes administratifs 2015
- Approbation des comptes de gestion 2015 du receveur
- Admission de créances éteintes
- Questions diverses

### **OBJET : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Monsieur Le Maire demande l'autorisation du Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour de la séance en ajoutant la question suivante :

- Autorisation au Maire de consulter les organismes bancaires pour un prêt relais pour le budget assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier l'ordre de la séance conformément à la proposition de Monsieur Le Maire.

*Délibération votée à l'unanimité – Reçue à la Préfecture le 24 Février 2016*

### **OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur ALANOU Jean, 1<sup>er</sup> Adjoint délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2015 dressé par Monsieur GOUIFFES Jean-Claude, Maire (le Maire ayant quitté la salle pour le vote de chaque compte administratif) après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### Compte administratif Commune

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Résultats reportés		120 264.82		112 871.19		233 136.01
Opérations de l'exercice	667 563.57	637 688.54	73 620.49	88 760.23	741 184.06	726 448.77
<b>TOTAUX</b>	<b>667 563.77</b>	<b>757 953.36</b>	<b>73 620.49</b>	<b>201 631.42</b>	<b>741 184.06</b>	<b>959 584.78</b>
Résultats de clôture		<b>90 389.79</b>		<b>128 010.93</b>		
Restes à réaliser			63 557.42	28 752.52	63 557.42	28 752.52
TOTAUX CUMULES				156 763.45	804 741.48	988 337.30
RESULTATS DEFINITIFS		90 389.79		93 206.03		183 595.82

### Compte administratif Lotissement de Kreisker

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Résultats reportés			207 359.51		207 359.51	
Opérations de l'exercice	207 359.51	207 359.51	50 359.51	207 359.51	257 719.02	414 719.02
<b>TOTAUX</b>	<b>207 359.51</b>	<b>207 359.51</b>	<b>257 719.02</b>	<b>207 359.51</b>	<b>465 078.53</b>	<b>414 719.02</b>
Résultats de clôture		<b>0.00</b>	<b>50 359.51</b>		50 359.51	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES					465 078.53	414 719.02
RESULTATS DEFINITIFS		0.00	50 359.51		50 359.51	

### Compte administratif Lotissement du Rick

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	990.00	990.00	990.00	0.00	1 980.00	990.00
<b>TOTAUX</b>	<b>990.00</b>	<b>990.00</b>	<b>990.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1 980.00</b>	<b>990.00</b>
Résultats de clôture		<b>0.00</b>	<b>990.00</b>			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES					1 980.00	990.00
RESULTATS DEFINITIFS		0.00	990.00		990.00	

### Compte administratif Service d'Eau

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Résultats reportés		11 790.79		231 366.21		243 157.00
Opérations de l'exercice	96 874.33	96 490.10	93 330.44	81 316.85	190 204.77	177 806.95
<b>TOTAUX</b>	<b>96 874.33</b>	<b>108 280.89</b>	<b>93 330.44</b>	<b>312 683.06</b>	<b>190 204.77</b>	<b>420 963.95</b>
Résultats de clôture		<b>11 406.56</b>		<b>219 352.62</b>		
Restes à réaliser			870.00	6 121.00	870.00	6 121.00
TOTAUX CUMULES			94 200.44	318 804.06	191 074.77	427 084.95
RESULTATS DEFINITIFS		11 406.56		224 603.62		236 010.18

## Compte administratif Assainissement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Résultats reportés			67 287.93		67 287.93	
Opérations de l'exercice	5 544.00	6 000.00	13 944.13	383.29	19 488.13	6383.29
<b>TOTAUX</b>	<b>5 544.00</b>	<b>6 000.00</b>	<b>81 232.06</b>	<b>383.29</b>	<b>86 776.06</b>	<b>6383.29</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>456.00</b>	<b>80 848.77</b>			
Restes à réaliser			27 639.35		27 639.35	
TOTAUX CUMULES					114 415.41	6383.29
RESULTATS DEFINITIFS		456.00	108 488.12			108 032.12

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

*Délibération votée à l'unanimité – Reçue à la Préfecture le 24 Février 2016*

### **Ratios présentés par Monsieur Joël GARIN :**

- Marge d'autofinancement courant : 0.79 (rappel pour 2014 : 0.80)
- Ratio d'endettement : 0.51 (rappel 2014 : 0.58)
- Charges rigides : charges de personnel et annuités ramenées aux recettes courantes : 0.36 (rappel 2014 : 0.39)

### **OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 DES BUDGETS COMMUNE, LOTISSEMENT DU KREISKER, LOTISSEMENT ROUTE DU RICK , DU SERVICE D'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT dressés par Monsieur Joël GARIN, Receveur.**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

*Délibération votée à l'unanimité – Reçue à la Préfecture le 24 Février 2016*

### **OBJET : ADMISSION CREANCES ETEINTES**

Le receveur municipal demande l'admission en créances éteintes d'une créance concernant le budget de la commune suite à une procédure de liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif. Cette créance concerne l'ADMR KREIZ AR VRO pour un montant de 1575.06 Euros.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, donne son accord pour l'admission en créances éteintes de la créance ci-dessus pour un montant de 1575.06 Euros pour le budget de la commune. Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets, article 6542.

*Délibération votée à l'unanimité – Reçue à la Préfecture le 24 Février 2016*

### **OBJET : AUTORISATION AU MAIRE DE CONSULTER LES ORGANISMES BANCAIRES POUR UN PRET RELAIS POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de financer le paiement des factures des marchés de travaux de la mise en place de l'assainissement collectif dans l'attente du versement des subventions accordées, il y a lieu de souscrire à un prêt relais pour une durée de deux ans.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Le Maire à consulter les organismes bancaires afin de souscrire un prêt relais comme décrit ci-dessus.

*Délibération votée à l'unanimité – Reçue à la Préfecture le 24 Février 2016*

### **Questions diverses :**

- Rappel : la réunion publique d'information sur la mise en place de l'assainissement collectif dans le bourg aura lieu le jeudi 25 février à 18 H 30 à la salle polyvalente.
- Cloches de l'église : l'enveloppe du noyau central d'une des cloches ayant éclaté ; celle-ci devra être restaurée en atelier. La société BODET réalisera les travaux pour un montant T.T.C. de 4432.80 Euros.
- Le prochain conseil municipal pour le vote des budgets aura lieu le mardi 22 mars à 18 heures.